

qui reçoit la transmission est tenue d'avancer les frais de port.

Le retard causé par la partie qui néglige de payer ces frais lui est imputé comme une faute.

Du consentement de toutes les parties, le dossier peut être transmis par toute autre voie, mais par le même officier.

C. P. C., 25 amendé; S. R. B. C. c. 82, s. 6.

32. Deux juges ou plus de la cour supérieure ou de la cour de circuit exerçant leurs fonctions dans le même circuit ou district, peuvent et doivent, chaque fois que la dépêche des affaires l'exige siéger en même temps et au même endroit dans des salles séparées, pendant ou hors des termes; et chacun d'eux a juridiction pour entendre et décider les causes et matières qui lui sont soumises, et exerce les mêmes pouvoirs que s'il siégeait seul en cet endroit.

C. P. C., 464 amendé; S. R. Q., 5899.

33. Lorsqu'il n'y a pas de juge compétent à connaître d'une matière au chef-lieu d'un district, ou lorsque le juge est incapable pour une raison quelconque d'y remplir ses devoirs, le protonotaire en remplit les fonctions, dans le cas de nécessité évidente, ou lorsque, à raison du délai, un droit pourrait autrement se perdre ou être en danger.

L'ordonnance ou le jugement rendu par le protonotaire peut être revisé par le tribunal, à la séance suivante, ou par un juge de la cour supérieure présent ensuite dans le district, pourvu que la partie qui se prétend lésée produise, sous trois jours, au greffe, une

requiring it is bound to advance the charges. For any delay caused by the neglect of such party to pay such charges, he is deemed to be in fault.

With the consent of all the parties the record may be transmitted by any other means but by the same officer.

32. Two or more judges of the Superior Court, or of the Circuit Court, discharging their duties in the same circuit or district, may, and must whenever the despatch of business requires it sit at the same time and at the same place in separate apartments in or out of term; and each of such judges has jurisdiction for hearing and determining all causes and matters submitted to him, and has the same powers as if he were the only judge sitting in such place.

33. Whenever there is not at the chief place of a district any judge who has jurisdiction in a matter, or whenever the judge is unable to discharge his duties for any reason whatsoever, the prothonotary, may perform his duties in cases of evident necessity or where by delay a right might otherwise be lost or a wrong sustained.

Any order or judgment rendered by the prothonotary may be revised by the court at its next sitting, or by any judge subsequently present in the district, provided that the party complaining files within three days at the office of the court an exception stating the